



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique extérieure

Question écrite n° 94232

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, chargé des affaires européennes, sur les négociations actuelles en vue de l'adoption d'un accord économique et commercial global entre le Canada et l'UE. Au mois de mai 2009, lors du sommet Canada-Union européenne à Prague, suite à un rapport conjoint sur la définition du périmètre d'un accord économique approfondi, la décision de négocier un accord de libre-échange avec le Canada a été prise. Les négociations étant déjà bien avancées, il lui demande de bien vouloir lui rappeler quelles sont les retombées économiques que la France est en droit d'espérer de cet accord.

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 94232

Rubrique : Union européenne

Ministère interrogé : Affaires européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 2010, page 12568

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)